

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le **10** du mois de **juin** à **19h30**, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Ludovic RODRIGUES, Maire.

Présents : Mme Audrey BRUNET, M. Jean-Baptiste DARRICAU, M. Emmanuel DELHEURE, Mme Marie DUBOURG, M. Didier ERAMBERT M. Michel FLECHELLE, Mme Séverine FREDE, M. Fabrice LAURAIN, Mme Elodie LINARES, M. Marc LURO-MIEYAA, M. Jean-Lou MEUNIER, Mme Anne-Charlotte RUBIO, Mme Stéphanie WEBER

↳ formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme Sophie PELLIZZA donne procuration à L. RODRIGUES,

M. Michel FLECHELLE a été élu secrétaire.

Délibération n° 10 : Impayés de loyers Sarl Lolam bar restaurant Le Castine

Le Maire revient vers le Conseil au sujet de la réouverture du bar restaurant Le Castine.

Il rappelle que le juge-commissaire chargé de la liquidation-judiciaire de la société LOLAM gérée par M. Mickael LOUIS s'est prononcé sur la reprise du fonds de commerce.

Le Maire rappelle également que la réouverture de ce commerce faisait partie des priorités immédiates et des engagements de la campagne municipale. Il réaffirme sa volonté de retrouver au plus vite ce lieu de restauration et de rencontres pour les administrés

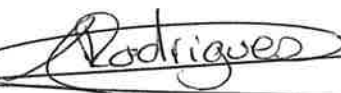
Le Maire souhaite ainsi voir avec le Conseil comment la Commune pourrait contribuer à cette réouverture, et à ce titre, il propose d'effacer ni plus ni moins la dette communale d'un montant de 11 572,82 € correspondant aux impayés de loyer de Mickaël LOUIS, dette qui impacte les potentiels repreneurs.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'effacer la dette communale, d'un montant de 11 572,82 € correspondant aux impayés de loyer de Mickaël LOUIS, due par les potentiels repreneurs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic RODRIGUES